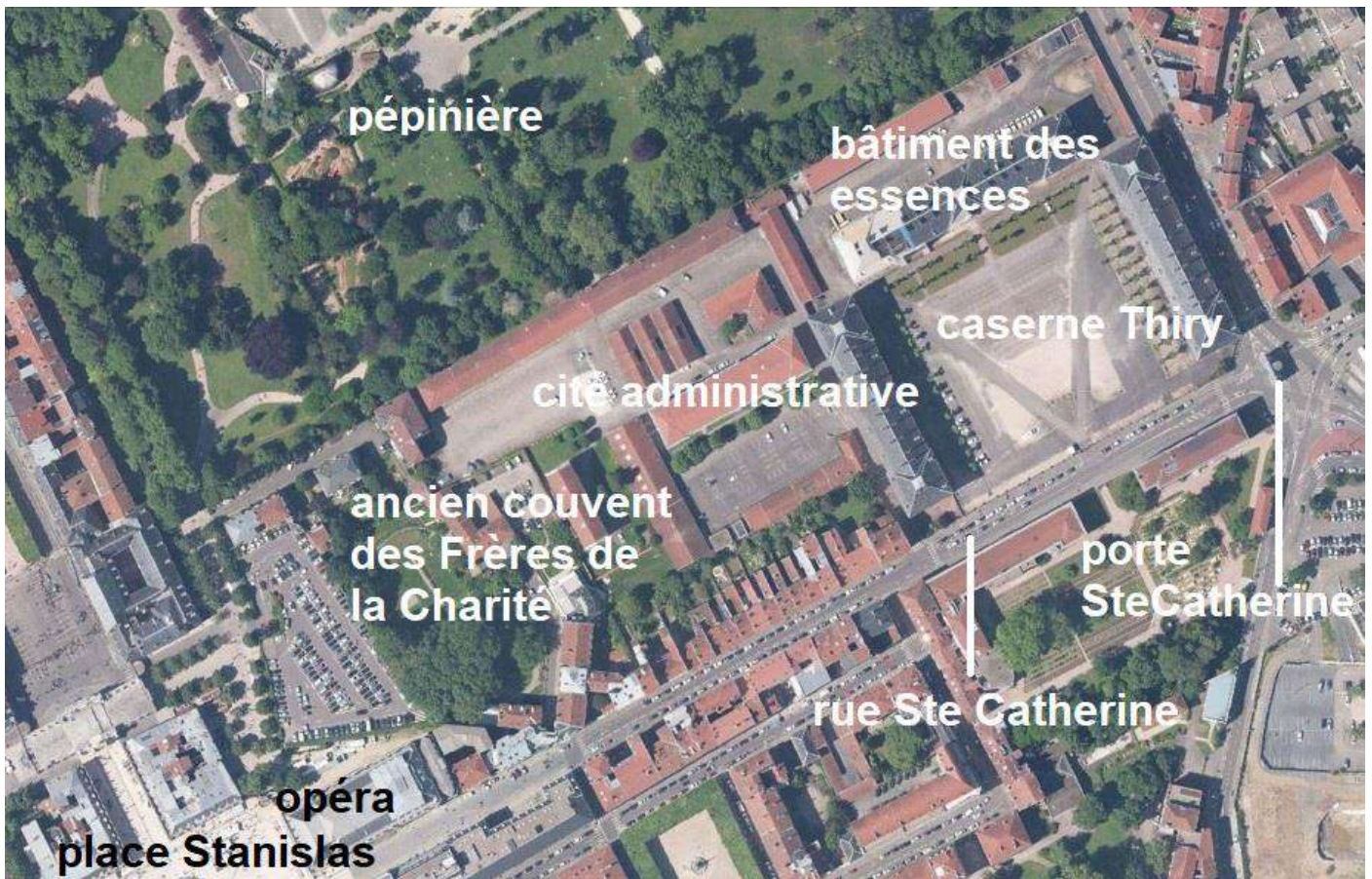


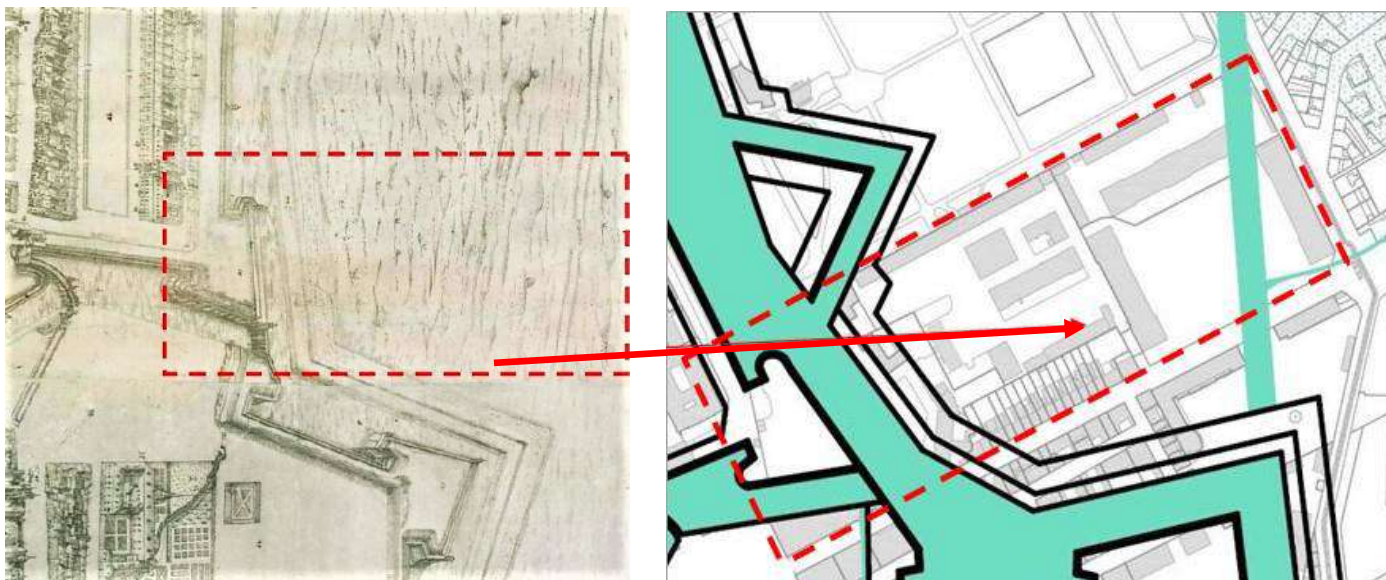
HISTORIQUE DE L'ILOT VAUDEMONT / STE CATHERINE



Face à l'insuffisance du nombre de casernes destinées à loger les troupes, **Stanislas** s'engage en octobre 1764, à acquérir un terrain pour édifier un nouveau quartier militaire, et charge le **chancelier Chaumont de La Galaizière** et l'**architecte Richard Mique** de trouver un emplacement.

Le choix se porte extra muros, au-delà du bastion de Vaudémont et du glacis des fortifications, les ouvrages militaires étant alors en grande partie abandonnés voire en cours de démantèlement pour certains.

Commencée en 1764 et achevée en 1769 (soit trois ans après le rattachement des duchés de Lorraine et de Bar à la France), la **caserne Sainte-Catherine (actuelle caserne Thiry)** est la dernière réalisation de Stanislas.



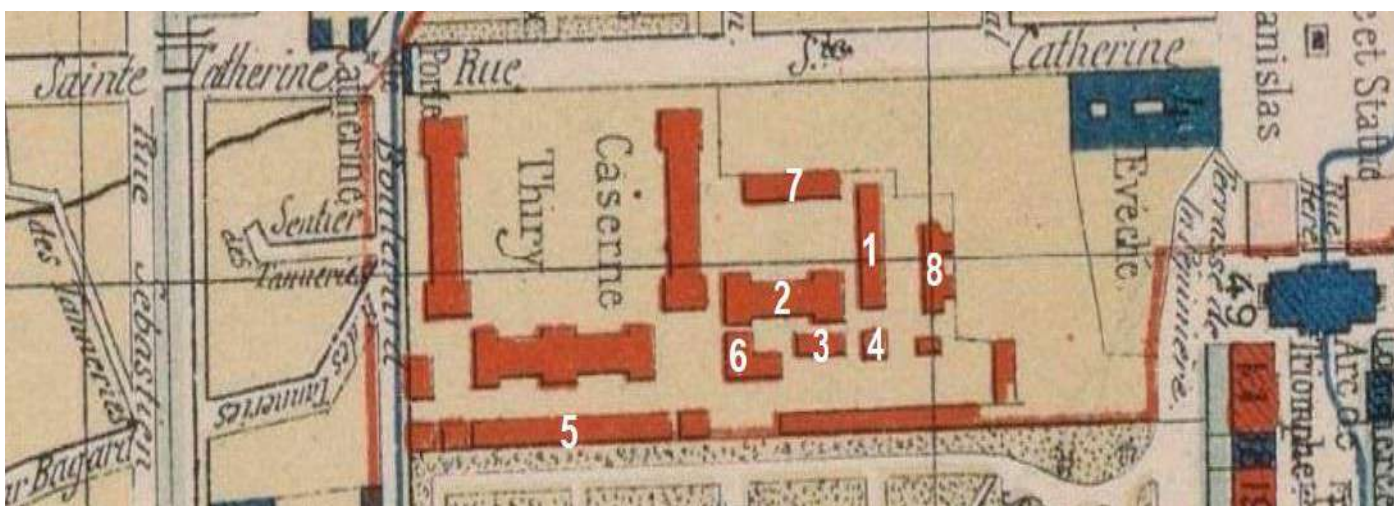
Le site occupe une partie de la prairie marécageuse sur le côté oriental des murs de la ville, entre le bastion de Vaudémont et le canal-déversoir du trop-plein des douves.

A l'ouest, le ruisseau Saint-Thiébaud rejoint le fossé entre les deux villes.

A l'est, après le déversoir, une partie de l'ancien cours du ruisseau est maintenue dans les marais jusqu'à la Meurthe.

Le bastion de Vaudémont, construit au milieu du XVI^e siècle, est maintenu au sein de l'enceinte complétée et perfectionnée.

DEPUIS LES ANNEES 1880



Extrait du plan de Nancy et de ses environs – J Coubé 1902

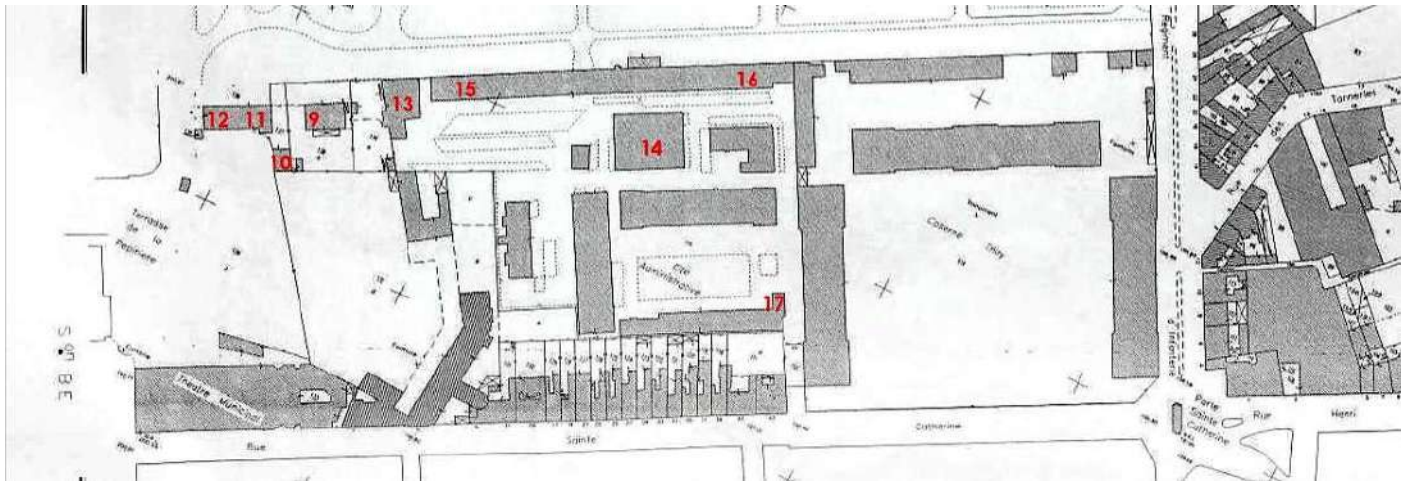
A partir des années 1880, plusieurs constructions sont édifiées dans l'emprise de la caserne et de son extension au gré des besoins de l'armée et sans aucune logique d'ensemble.

Un plan de 1884 fait apparaître une extension de la caserne au sud des bâtiments des années 1770, à l'emplacement des anciens jardins des Frères de la Charité. Ce nouveau bâtiment est implanté en cœur d'îlot, parallèlement à la rue (1). Il s'élève sur trois niveaux et un comble brisé. La composition des façades (en dehors de la présence du brisé) s'inscrit dans un style reprenant le vocabulaire architectural de la caserne Sainte-Catherine.

Un autre bâtiment est adossé à une première limite parcellaire ouest (2). Par ailleurs, des dépendances occupent une partie de l'emplacement de l'ancienne arrière-cour (3) (4).

En 1885, un long bâtiment est construit en adossement au mur de la Pépinière, derrière le grand bâtiment central de la caserne initiale (5).

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, la densification se poursuit : les plans de 1892 et de 1902 montrent que d'autres constructions ont été implantées sans qu'un plan n'ait organisé l'extension (6) (7) (8), et avec un nouveau report de la limite parcellaire plus à l'ouest, tandis que des édicules supplémentaires sont ajoutés derrière les bâtiments historiques de la caserne 4, de part et d'autre de la construction en adossement au mur de la Pépinière.



Cadastre 1972

Parallèlement à la densification et à l'extension de la caserne, des maisons particulières sont construites au nord-ouest de l'îlot à la fin du XIX e siècle, à proximité de l'entrée de la Pépinière (9) (10) (11) (12).

Une voie nouvelle est créée à partir de l'ancienne allée d'accès à un bâtiment dépendant de l'arrière-cour de la caserne. La façade néoclassique sobre de cette maison étant axée sur l'allée, elle devient alors le fond de vue de la nouvelle rue (13).

Dans la première moitié du XX e siècle, l'un des bâtiments de l'extension de la caserne est remplacé par un bâtiment utilitaire, une halle à trois nefs (14).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'extension de la caserne est séparée de l'emprise militaire. Les bâtiments historiques de la caserne Sainte-Catherine sont conservés par l'armée, tandis que tous les bâtiments de ce qui se nommait « l'arrière-cour » sont **transformés en cité administrative par l'architecte Jean Bourgon**, qui réadapte et complète les bâtiments. Il prolonge notamment le bâtiment de 1770, construit contre le mur de la Pépinière, sur ces deux côtés (15) (16) et surélève l'ensemble. C'est apparemment lors de ces travaux que le pavillon d'entrée est ajouté (17).

Plus récemment, certaines dépendances (parties d'annexes ou édicules) de la cité administrative ont été démolies.